



Projet local d'évaluation du lycée Jean Monnet :

N.B. : Ce projet est applicable pour les années 2021-2022 et 2022-2023
Il a vocation à évoluer dans le temps.

1. Principes communs à toutes les disciplines et enseignements :

- Les moyennes sont calculées par **trimestre**
- La moyenne de l'élève sera constituée **au minimum de 2 notes significatives** (par trimestre) sauf en EMC.
- C'est l'**enseignant** qui **juge** si les notes sont **significatives**.
- Les évaluations peuvent être de **natures et de formes différentes**.
- Des **coefficients peuvent être appliqués** aux évaluations selon la nature et la forme de l'évaluation, par exemple des coefficients faibles pour les évaluations portant sur l'acquisition de notions, coefficients plus forts pour les évaluations de compétences.
- Ce protocole s'applique dans les **conditions normales d'enseignement**.

2. Absentéisme : l'assiduité est la règle.

- Si un élève est absent à une évaluation considérée par l'enseignant comme nécessaire à la constitution de la moyenne, une **évaluation spécifique est organisée par l'enseignant** à l'intention de l'élève.
- Si le candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle significative pour un ou plusieurs enseignements, **l'établissement organise une épreuve dite « épreuve de remplacement » sous l'autorité du chef d'établissement**.
La note est retenue à la place de la moyenne manquante.

Si l'absence est justifiée, une nouvelle convocation est émise.

Si l'absence n'est pas justifiée, la note zéro est attribuée.

3. Fraude :

- Le règlement intérieur prévoit la tentative de fraude et la fraude.



Projet local d'évaluation du lycée Jean Monnet : Tronc commun

**N.B. : Ce projet est applicable pour les années 2021-2022 et 2022-2023
Il a vocation à évoluer dans le temps.**

E.M.C. :

- **En classe de seconde/ première / terminale :**
 - Une évaluation écrite ou orale par trimestre
 - Evaluations individuelles ou de groupes

Enseignement scientifique :

- **En classe de première :**
 - Evaluation commune du 2^{ème} trimestre et projet du 3^{ème} trimestre compteront pour la moitié de la moyenne du trimestre
- **En classe de terminale :**
 - Organisation d'une ou deux évaluations pluridisciplinaires à partir du 2^{ème} trimestre comptant pour une partie importante de la moyenne.

EPS :

- **En classe de terminale :**
 - 2 évaluations portant sur 3 activités physiques
 - Evaluation n°1 reportée sur le bulletin – réalisée par l'enseignant
 - Evaluation n°2 : note de Bac non communiquée – réalisée par l'enseignant et un autre enseignant - coefficient 5
 - Evaluations portant sur les compétences motrices, méthodologiques et sur l'investissement
 - Note retenue pour l'examen : moyenne des 3 évaluations n°2
 - Repères d'évaluation communiqués
 - Dates d'évaluation communiquées

Histoire-Géographie :

- **En classe de seconde / première / terminale**
 - Cf règles communes

Langues Vivantes :

- **En classe de seconde / première / terminale :**
 - Evaluations portant sur des acquis ponctuels permettant à l'élève de se situer par rapport aux attendus
 - Evaluations des activités langagières : compréhension orale et écrite, expression orale et écrite dans le respect du cadre européen des langues
- **En classe de terminale :**
 - Evaluation du niveau selon le cadre européen dans les quatre activités langagières
 - Une évaluation en fin de cycle terminal attestera du niveau atteint par l'élève dans les quatre activités langagières en LVA et LVB



Lettres :

- **En classe de seconde / première :**
 - Evaluations variées permettant de mettre en valeur les apprentissages et l'évolution des acquis des élèves

Mathématiques :

- **En classe de seconde :**
 - Moyenne composée au moins de 3 évaluations
 - Moyenne pouvant être complétée par d'autres évaluations
 - Coefficients déterminés en fonction de la forme et de la nature de l'évaluation
 - En cas d'absence, l'élève pourra être évalué dès son retour en classe

Philosophie :

- **En classe de terminale :**
 - Organisation de deux devoirs type « Bac » : lors du Bac « blanc » et au printemps

Sciences Physiques et Chimie :

- **En classe de seconde :**
 - Moyenne composée de 3 notes comportant des évaluations des compétences expérimentales, de cours et de fin de séquence

S.E.S. :

- **En classe de seconde :**
 - Moyenne trimestrielle composée d'épreuves écrites ou orales et d'une épreuve majeure
 - Une épreuve majeure par trimestre – coefficient 2 ou 3
 - Epreuve majeure en fin de séquence et prévue à l'avance
 - Reste de la moyenne composée d'épreuves écrites ou orales – coefficient 0.5 ou 1

S.V.T. :

- **En classe de seconde :**
 - Evaluation possible des compétences expérimentales
 - Evaluations les plus importantes avec des coefficients plus élevés

Section européenne DNL histoire

- **En classe de Seconde / Première / Terminale**
 - Cf. règles communes



Projet local d'évaluation du lycée Jean Monnet : Spécialités

**N.B. : Ce projet est applicable pour les années 2021-2022 et 2022-2023
Il a vocation à évoluer dans le temps.**

Spécialité Histoire des Arts :

- **En classe de première / terminale :**
 - Moyenne composée d'au moins 2 notes reflétant les apprentissages (savoirs et compétences esthétiques, méthodologiques et culturelles) et l'évolution des acquis des élèves.

Spécialité H.G.G.S.P. :

- **En classe de première / terminale :**
 - Cf règles communes

Spécialité H.L.P. :

- **En classe de première / terminale :**
 - Evaluations variées permettant de mettre en valeur les apprentissages et l'évolution des acquis des élèves

Spécialité IT – I2D – STI2D :

- **En classe de première / terminale :**
 - Evaluation pouvant porter sur des compétences orales, écrites, numériques
 - Les TP et les projets peuvent également être évalués

Spécialité L.L.C.E. (anglais ou espagnol) :

- **En classe de première / terminale :**
 - Evaluations ponctuelles
 - Evaluations langagières
 - Evaluations de type « Bac »

Spécialité Mathématiques :

- **En classe de première / terminale :**
 - Moyenne composée au moins de 3 évaluations
 - Moyenne pouvant être complétée par d'autres évaluations
 - Coefficients déterminés en fonction de la forme et de la nature de l'évaluation
 - En cas d'absence, l'élève pourra être évalué dès son retour en classe

Spécialité Sciences Physiques :

- **En classe de première :**
 - Moyenne composée de 3 notes comportant des évaluations des compétences expérimentales, de cours et de fin de séquence
- **En classe de terminale :**
 - Moyenne composée de 3 notes comportant des évaluations des compétences expérimentales, de cours et de fin de séquence
 - Epreuve terminale blanche



Spécialité SES :

- **En classe de première :**
 - Moyenne composée de 3 notes avec au moins 2 épreuves majeures portant sur des compétences en fin de séquence, prévues à l'avance - coefficient 2 ou 3
- **En classe de terminale :**
 - Evaluation prise en compte pour le Bac : note de l'épreuve finale – coefficient 16
 - Moyennes trimestrielles prises en compte pour le Livret et Parcoursup composée d'au moins 3 notes dont 2 épreuves type Bac – coefficient 2 pour une épreuve d'1h et coefficient 3 ou 4 pour une épreuve d'une durée supérieure à 1 h.
 - Les devoirs « maison », les épreuves orales ou ponctuelles (vérification des acquis) auront un coefficient 0.5 ou 1
 - Organisation possible de devoirs communs
 - Prise en compte de la préparation du Grand Oral après épreuves de mars

Spécialité SI :

- **En classe de première et terminale :**
 - Evaluation pouvant porter sur des compétences orales, écrites, numériques
 - Les TP et les projets peuvent également être évalués



Projet local d'évaluation du lycée Jean Monnet : Options

**N.B. : Ce projet est applicable pour les années 2021-2022 et 2022-2023
Il a vocation à évoluer dans le temps.**

Option Art Danse :

- **En classe de seconde / première / terminale :**
 - Evaluation portant sur les compétences : expérimenter, créer, partager, analyser
 - Evaluation d'au moins 2 compétences par trimestre
 - Evaluation en fin de période de la dimension pratique : création, composition individuelle et collective – coefficient plus important
 - Evaluation de la dimension culturelle par compte-rendu, débats, exposés écrits ou oraux

Option Arts Plastiques :

- **En classe de seconde / première / terminale :**
 - Evaluations portant sur les compétences des élèves

Option Histoire des Arts :

- **En classe de seconde :**
 - Moyenne composée d'au moins 2 notes reflétant les apprentissages (savoirs et compétences esthétiques, méthodologiques et culturelles) et l'évolution des acquis des élèves.

Option Italien LVC :

- **En classe de seconde / première / terminale :**
 - Plusieurs évaluations par trimestre portant sur les savoirs faire et compétences
 - Evaluations portant sur des acquis ponctuels permettant à l'élève de se situer par rapport aux attendus.
 - Evaluations des activités langagières : compréhension orale et écrite, expression orale et écrite dans le respect du cadre européen des langues

Option Langues et Cultures de l'Antiquité :

- **En classe de seconde / première / terminale :**
 - Evaluations variées permettant de mettre en valeur les apprentissages et l'évolution des acquis des élèves



Option Maths Complémentaires :

- **En classe de terminale :**
 - Moyenne composée au moins de 2 évaluations
 - Moyenne pouvant être complétée par d'autres évaluations
 - Coefficients déterminés en fonction de la forme et de la nature de l'évaluation
 - En cas d'absence, l'élève pourra être évalué dès son retour en classe

Option Maths Expertes :

- **En classe de terminale :**
 - Moyenne composée au moins de 2 évaluations
 - Moyenne pouvant être complétée par d'autres évaluations
 - Coefficients déterminés en fonction de la forme et de la nature de l'évaluation
 - En cas d'absence, l'élève pourra être évalué dès son retour en classe

10 rue des Cèdres – 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 39 30 90 – Télécopieur : 03 44 39 30 91
Site Internet : <http://jean-monnet.lyc.ac-amiens.fr>